

MODERNISATION DES CHAUFFERIES COLLECTIVES

Vos résidences évoluent. Leur chauffage aussi.

Associez pompes à chaleur et chaudière à très haute performance énergétique pour moderniser vos installations, rechercher des charges mieux maîtrisées et préserver le confort des occupants.

Bureau d'études & Mandataire CEE

ECOCEO réunit l'expertise technique et le financement pour accompagner votre projet, de l'étude à la réception des travaux.

100 %

de prise en charge

0 € de reste à charge

Grâce au financement CEE et à la bonification Coup de pouce Chauffage.

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

NOTRE MÉTIER

Deux compétences, un même interlocuteur

Bureau d'études

ECOCEO analyse les besoins du bâtiment, les installations existantes et les contraintes d'exploitation pour définir une solution adaptée aux usages.

Le dimensionnement et le périmètre des travaux sont étudiés en lien avec les conditions de financement, afin de vous apporter une proposition technique et financière cohérente.



Mandataire CEE

Dans le cadre du mandat confié, ECOCEO prépare votre demande de prise en charge, la présente à ses partenaires financeurs et suit sa validation.

Nous coordonnons les justificatifs et les échanges jusqu'à la finalisation du dossier, avec un interlocuteur identifié pour vous informer de son avancement.



Un même interlocuteur pour relier l'étude technique,
le financement CEE et le suivi de votre opération.

BÉNÉFICIAIRES

Aux côtés des gestionnaires de patrimoine résidentiel

ECOCEO accompagne les bailleurs sociaux, syndics et syndicats de copropriétaires à l'échelle nationale.

Bailleurs sociaux

Syndics

Syndicats de copropriétaires

Les justificatifs et les contrôles sont préparés selon les exigences applicables. Le PNCEE instruit et contrôle le dispositif ; ECOCEO n'agit pas en son nom.

LA SOLUTION

Une hybridation adaptée à chaque résidence

Associer des pompes à chaleur air/eau à une chaudière neuve à très haute performance énergétique, pour moderniser la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire collective.



Pompes à chaleur



Chaudière THPE

Une étude fondée sur les besoins réels

ECOCEO analyse les consommations, les équipements existants, les usages et les contraintes d'exploitation. Cette étude permet de dimensionner les installations et de définir une solution adaptée à chaque bâtiment.

Deux technologies complémentaires

Les pompes à chaleur assurent une partie des besoins. La chaudière apporte le complément lors des fortes demandes. Une régulation coordonne leur fonctionnement pour adapter la production aux besoins de la résidence.

BÉNÉFICES ET SUIVI

Confort, charges et valeur du patrimoine

Maîtriser les charges

Réduire le recours aux énergies fossiles et rechercher un fonctionnement économe. L'étude prend en compte les consommations de gaz et d'électricité ainsi que les conditions d'exploitation.

Préserver le confort

Adapter la production de chauffage et d'eau chaude aux usages des occupants. Le dimensionnement, la régulation et l'entretien contribuent à la continuité du service.

Valoriser les logements

Moderniser les équipements et contribuer à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment. Les effets sur le DPE sont à confirmer par une évaluation actualisée.

Un accompagnement jusqu'à la mise en service

Coordination avec vos services techniques et votre exploitant, mise en service par le fabricant ou son service agréé, réception des travaux et contrôles applicables : ECOCEO accompagne chaque étape de l'opération.

FINANCEMENT

La bonification au service de la prise en charge

100 %

de prise en charge

0 € de reste à charge

sur le périmètre du devis.

Le Coup de pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs augmente le volume de CEE valorisable.

Un financement intégré à votre projet

ECOCEO associe l'étude technique à la préparation du financement CEE. Pour les opérations éligibles et validées, notre offre d'hybridation prévoit une prise en charge intégrale des équipements et prestations inscrits au devis.

Un périmètre clair avant votre engagement

Votre devis détaille les équipements, les travaux et les prestations pris en charge. Vous disposez d'une proposition technique et financière écrite pour décider en connaissance de cause. Aucun coût complémentaire ne peut être engagé ou facturé sans votre validation préalable.

Sous réserve d'éligibilité, de dimensionnement, de conformité de l'opération et de validation du dossier CEE.

Le financement repose sur les obligations d'économies d'énergie des acteurs obligés. Son montant dépend de l'opération, du volume de CEE et de l'offre du partenaire financeur.

FICHE CEE ET PÉRIMÈTRE

Une référence identifiée, une offre écrite

Résidentiel collectif

BAR-TH-179

Pompe à chaleur collective de type air/eau.

Chaque résidence fait l'objet d'une vérification de ses usages et des conditions d'éligibilité de l'opération.

Cette fiche valorise les pompes à chaleur. La chaudière THPE est intégrée à l'offre d'hybridation ; elle n'est pas valorisée séparément au titre de cette fiche.

Des démarches coordonnées par ECOCEO

Dans le cadre du mandat confié, nous constituons la demande de prise en charge, organisons les échanges avec nos partenaires financeurs et suivons la validation des conditions de financement.

IDENTIFICATION DU PATRIMOINE

Une présélection, puis un audit sur place



01

Les informations déjà disponibles

Année de construction, DPE, surfaces, usages et consommations : ces éléments permettent une première analyse du site. Nous examinons également l'énergie utilisée, les équipements de chauffage et d'eau chaude, ainsi que la situation vis-à-vis des réseaux de chaleur.

02

La vérification par le thermicien

Sur place, le thermicien examine la chaufferie, les réseaux, les accès et les possibilités d'implantation des équipements. Les contraintes électriques, acoustiques et d'exploitation sont étudiées pour préparer le dimensionnement et vérifier les conditions d'éligibilité.

Chaque résidence, une étude technique et un dossier de financement dédiés.

Un interlocuteur pour votre patrimoine : les audits peuvent être regroupés, avec un devis, une demande de prise en charge et un suivi distincts pour chaque opération.

NOS ENGAGEMENTS

Un suivi clair à l'échelle de votre patrimoine

Des choix justifiés

Les solutions proposées s'appuient sur les besoins du bâtiment et des hypothèses techniques documentées. Le chauffage, l'eau chaude, les accès et la continuité du service sont intégrés à l'étude, en coordination avec vos équipes et votre exploitant.

Un périmètre clair

Votre devis précise les équipements, les prestations et les conditions de prise en charge. Vous disposez des éléments nécessaires à votre décision et aux validations internes ou en assemblée générale. Aucun coût complémentaire n'est engagé sans votre accord préalable.

Un dossier suivi

ECOCEO coordonne les pièces techniques et administratives, les échanges avec les financeurs et le suivi de l'opération. Vous gardez un interlocuteur identifié, de l'étude à la réception, avec une visibilité sur les validations et les prochaines étapes.

LE PARCOURS ECOCEO

Votre projet en 8 étapes

PRÉPARATION DU PROJET

- 01 Audit d'éligibilité**
Un thermicien examine les installations et les contraintes du site pour vérifier les conditions d'éligibilité de l'opération.
- 02 Demande de prise en charge**
ECOCEO prépare et présente votre dossier aux partenaires CEE, en intégrant la bonification applicable.
- 03 Devis de prise en charge intégrale**
Après validation du financement, votre devis précise les équipements, les travaux et les prestations pris en charge.
- 04 Étude de dimensionnement**
Après signature du devis, l'ingénieur énergétique établit la note de dimensionnement : nombre et puissance des PAC, puissance de la chaudière.

RÉALISATION ET SUIVI

- 05 Préparation du chantier**
Le conducteur de travaux prépare avec vos équipes et votre exploitant les accès, le calendrier et l'organisation des interventions.
- 06 Travaux et mise en service**
Les travaux sont réalisés selon le périmètre convenu. La mise en service est assurée par le fabricant ou son service agréé, conformément à l'offre.
- 07 Contrôle de l'opération**
Un organisme d'inspection indépendant accrédité par le COFRAC réalise le contrôle CEE de l'opération.
- 08 Finalisation du dossier et suivi du financement**
Après contrôle satisfaisant, ECOCEO complète le dossier et suit sa validation ainsi que le financement selon les modalités convenues.

PROGRAMMATION

Préparer votre projet

La bonification est encadrée dans le temps : ECOCEO coordonne les audits, les demandes de financement et le calendrier de décision.

Patrimoine

Adresses, année de construction, DPE, usages, surfaces chauffées, nombre de logements et contacts techniques.

Installations

Énergie, générateurs, puissances, eau chaude sanitaire et historique des consommations. Ancienneté et état des chaufferies.

Documents

Plans, contrats d'entretien, études, contraintes du site et justificatifs relatifs au raccordement à un réseau de chaleur.

La validation préalable du financement ne vaut pas délivrance des CEE, qui intervient après réalisation et instruction du dossier.

Avant l'engagement : vérifier l'éligibilité, le rôle incitatif de l'offre et le calendrier. Une simple demande ne réserve pas automatiquement le financement.

RÉSIDENTIEL COLLECTIF

L'avenir de vos résidences se prépare aussi en chaufferie.

Moderniser vos équipements, rechercher des charges mieux maîtrisées et préserver le confort des occupants : un projet concret pour votre patrimoine.

BUREAU D'ÉTUDES

Une solution dimensionnée pour chaque résidence, en lien avec vos équipes et votre exploitant.

MANDATAIRE CEE

Un dossier de financement préparé et suivi, avec un périmètre de prise en charge clairement défini.

Deux expertises. Un interlocuteur. Un projet suivi.

Parlons de vos résidences.

Bailleurs sociaux · Syndics · Syndicats de copropriétaires

VOTRE PROJET, NOTRE ENGAGEMENT

100 %

de prise en charge

0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

De l'étude technique à la réception, ECOCEO accompagne la modernisation de vos chaufferies collectives.

contact@ecoceo.fr

www.ecoceo.fr

14 rue Charles V · 75004 Paris